

## **Communiqué de presse**

Berne-Liebefeld, le 18 mai 2014

### **Les pharmaciens saluent le «Oui aux soins médicaux de base»**

**L’approbation clairement exprimée de l’article constitutionnel est un succès pour les soins médicaux de base, qui font aussi partie des prestations proposées par les pharmaciens. C’est également une mission confiée à tous les protagonistes: un appel à la coopération, pour que nous puissions assurer et améliorer ensemble la qualité élevée de notre système de santé en tenant compte des défis qui nous attendent.**

Ces défis sont de taille: une population vieillissante, le manque de médecins de famille et de pédiatres, la hausse disproportionnée des coûts ambulatoires hospitaliers. L’article constitutionnel accepté aujourd’hui oblige la Confédération et les cantons à relever ces défis en commun et en visant les même objectifs. Les rôles des différents acteurs des soins de base doivent être redéfinis en tenant compte des compétences respectives afin de préparer le plus rapidement possible une solution pragmatique et praticable aux problèmes urgents.

Les pharmaciens, qui ont repéré ces défis depuis longtemps, ont déjà réagi. Les études universitaires ont été adaptées aux besoins de la société. Depuis 12 ans maintenant, ils peuvent suivre une formation postgrade qui leur confère le titre de «spécialiste FPH en pharmacie d’officine». Accrédité l’an passé par la Confédération, ce titre fait figure de pionnier au niveau mondial. Avec leurs compétences acquises en matière de médicaments, les pharmaciens sont des spécialistes qui soutiennent et complètent parfaitement les médecins de famille dans leur travail – pour le bien des patients. En clarifiant des problèmes de santé simples et évidents dans la pharmacie, ils contribuent à décharger les structures hospitalières ambulatoires d’urgence.

La population est la gagnante de cette votation. Le renforcement des soins médicaux de base et la collaboration interdisciplinaire entre les acteurs du système de santé qu’il va impliquer vont accroître la qualité, la sécurité et l’accessibilité des traitements médicaux et rendre le système de santé plus efficace.

## Contact

Stephanie Rohrer  
Responsable du département Communication & Marketing  
pharmaSuisse  
Société suisse des pharmaciens  
Stationsstrasse 12  
3097 Berne-Liebefeld  
Tél: 076 519 89 09  
[kommunikation@pharmaSuisse.org](mailto:kommunikation@pharmaSuisse.org)  
[www.pharmaSuisse.org](http://www.pharmaSuisse.org)

**pharmaSuisse**, en tant qu'association faîtière des pharmaciens, compte 5700 membres et représente 1350 pharmacies. Elle défend des conditions-cadres optimales dans l'ensemble de la Suisse, informe le grand public sur des sujets touchant à la santé et propose de nombreuses prestations à ses membres. Le siège de pharmaSuisse se trouve à Berne-Liebefeld.

[www.pharmaSuisse.org](http://www.pharmaSuisse.org)